



## Formations aux matières dangereuses: améliorez la sécurité dans votre entreprise

Les substances chimiques dangereuses sont omniprésentes, notamment dans l'industrie. Mais connaissez-vous tous les pictogrammes? Saviez-vous que les anciens symboles orange n'ont plus cours depuis 2017? Si ces anciens marquages sont encore présents dans votre entreprise, vous devez vérifier si les produits concernés sont encore nécessaires. L'entreposage correct (séparé ou non) est aussi souvent négligé.

En Suisse, différents textes règlent le stockage et l'utilisation de produits chimiques, notamment l'Ordonnance sur les produits chimiques (OChim) et la directive de protection incendie 26-15 «Matières dangereuses» de l'AEAI. Le guide cantonal «Entreposage des matières dangereuses» fournit également quelques repères. Malheureusement, les entreprises manquent souvent de temps pour se pencher en détail sur ces exigences. De plus, la réglementation s'adapte en permanence; p. ex., les nouvelles connaissances entraînent des changements de classification, des restrictions, voire des interdictions. Les collaborateurs qui stockent ou utilisent des matières dangereuses doivent donc être régulièrement informés et formés. Bien plus qu'une simple obligation légale de l'employeur, il s'agit aussi d'un principe de base visant à prévenir les accidents et les atteintes à la santé.

Les formations sur les substances dangereuses permettent d'informer, de mettre à jour les connaissances et de sensibiliser aux mesures de prévention efficaces en matière de STPS. Toute personne qui manipule des substances dangereuses doit connaître les exigences applicables au stockage et au transport de produits chimiques, savoir les utiliser de façon sûre, et prendre ses responsabilités en toute conscience. Un plan de formation structuré et des formations périodiques sont donc incontournables. Une formation efficace s'adapte au contexte particulier d'une entreprise et aux produits qui y sont utilisés. Les exemples issus du terrain sensibilisent mieux aux dangers des produits chimiques. Les spécialistes de Neosys proposent des formations adaptées à leur public cible.

Rahel Bühlmann

## Éditorial



**Chères lectrices, chers lecteurs,**

La protection de l'environnement recule très nettement au classement des préoccupations prioritaires de la population suisse – et comment s'en étonner, au vu de la situation mondiale actuelle? Lorsqu'on commence à envisager que des missiles ou des drones puissent frapper ici aussi, ou que l'on ne puisse plus se procurer d'engrais ou de pétrole, le changement climatique perd tout naturellement sa place en tête des préoccupations. Mais il importe de comprendre que, pour la grande majorité des acteurs chez nous, les décisions en matière de développement durable ne sont pas prises sous le coup de la panique dans un contexte alarmiste, mais parce qu'elles sont pertinentes pour notre survie à long terme. C'est pourquoi, au-delà de l'actualité politique quotidienne, des améliorations continuent d'être apportées en matière d'environnement, de sécurité et d'équité sociale – et il n'y a pas lieu de le déplorer.

Cette 67<sup>e</sup> édition des NeoNews vous propose comme de coutume des informations sur nos différents projets en cours, sur des sujets aussi variés que la conformité légale, les rapports sur le développement durable, la sécurité des produits et la protection de la santé au travail.

Bonne lecture!

Jürg Liechti

## Impact environnemental des produits de construction: nouvelles obligations déclaratives

### Le nouveau règlement de l'UE sur les produits de construction

Le nouveau règlement européen relatif aux produits de la construction (RPC 2024) entré en vigueur en 2025 impose une obligation de déclarer l'impact environnemental des produits de construction qui va s'étendre progressivement. Les premières exigences sont déjà applicables depuis janvier 2026: les produits de construction commercialisés dans l'UE doivent faire l'objet d'une déclaration d'empreinte carbone qui doit indiquer non seulement l'empreinte carbone globale du produit, mais aussi préciser quelle part de cette empreinte est due aux énergies fossiles, aux émissions biogéniques et aux émissions liées à l'utilisation de terres. La déclaration doit en outre porter sur tout le cycle de vie du produit, de sa fabrication à son élimination en passant par son utilisation, chacune de ces étapes devant être détaillée séparément.

Les obligations déclaratives prévues par le règlement RPC 2024 s'étendront d'ici 2032 à 15 autres indicateurs environnementaux correspondant p. ex. à la consommation d'eau, aux rejets de nutriments ou à la consommation de minéraux. Dans l'ensemble, ces informations correspondent aux données exigées dans la déclaration environnementale de produit (EPD). Pour résumer, on peut dire que les exigences du règlement RPC 2024 sont remplies lorsque le produit de construction dispose d'un écobilan sous la forme d'une EPD.

## Conformité ESG: s'organiser efficacement pour répondre à ses obligations

Les critères ESG ne s'arrêtent pas aux rapports de marketing et de développement durable. Pour les entreprises, la conformité ESG signifie s'adapter aux prescriptions légales, aux exigences réglementaires et aux normes, et pouvoir le justifier.

Les entreprises suisses doivent ainsi à la fois établir des rapports non financiers, remplir les devoirs de diligence que leur impose le Code suisse des obligations, et respecter les réglementations européennes telles que la CSRD, la CS3D ou l'EUADR. Sans oublier les règles spécifiques à certains produits ou chaînes d'approvisionnement, comme la directive REACH, le passeport numérique des produits ou le règlement européen relatif aux emballages.

### Les défis dans la pratique

La mise en pratique peut s'avérer complexe. Quelques points souvent difficiles:

- Rester à jour du point de vue de la réglementation;
- Défaut de clarté des rôles et des responsabilités;
- Informations manquantes ou non harmonisées;
- Documentation non centralisée et/ou non conforme aux normes d'audit.

Tout cela peut complexifier la coordination et générer des incertitudes lors des contrôles ou des risques pour la réputation, voire des allégations de «greenwashing». Bien plus qu'un projet indépendant, la conformité ESG représente donc un processus continu dans lequel il

### Conséquences pour la Suisse

Pour maintenir un commerce fluide des produits de construction entre l'UE et la Suisse, cette dernière doit garantir l'équivalence de sa réglementation avec celle de l'UE. Ainsi, il est probable que les déclarations relatives aux indicateurs environnementaux deviennent obligatoires pour les produits de construction suisses également; une révision de la législation suisse en la matière est en cours de lancement. La déclaration d'impact environnemental des produits de construction va également être révisée utilise la «Liste des données écobilans dans la construction KBOB/ecobau», qui reste la plus répandue en Suisse. Tous les indicateurs environnementaux exigés dans le cadre du règlement RPC 2024 devront être déclarés, et non plus uniquement certains de ces indicateurs. L'inscription des produits sur la liste KBOB/ecobau répondra ainsi aux nouvelles exigences réglementaires applicables aux produits de construction en Suisse comme dans l'UE en matière de déclaration d'impact environnemental.

### Conclusion

Les futures obligations déclaratives en matière d'impact environnemental des produits de construction nécessiteront un écobilan sous la forme d'une EPD ou d'une inscription sur la liste KBOB/ecobau révisée. Nous vous recommandons de commencer au plus vite à établir les écobilans de vos produits, et nous ferons un plaisir de vous conseiller dans le choix de la formule la mieux adaptée à vos besoins.

Linda Roberts

s'agit d'identifier les réglementations applicables, de définir les responsabilités et d'établir une documentation structurée.

### LEXPLUS: notre outil de conformité ESG

Grâce à notre service de conformité ESG avec LEXPLUS, les entreprises conservent une vision globale de leurs obligations, des mesures qui les concernent et des justificatifs à produire, aussi bien en

vertu du droit suisse que du droit européen. Notre plateforme vous aide à établir une documentation structurée conforme aux normes d'audit et vous indique les nouveautés législatives. Vous pouvez ainsi intégrer la conformité ESG à vos processus (voir le schéma de déroulement du processus avec LEXPLUS).

Matyusha Ebrahimi

## Les défis du nouveau règlement européen sur les emballages: points de vigilance

L'UE modifie sa réglementation sur les emballages: le nouveau règlement européen relatif aux emballages et déchets d'emballage (PPWR) vise à réduire l'impact environnemental et à favoriser la revalorisation des matériaux d'emballage, afin de renforcer l'économie circulaire.

Le règlement PPWR entrera en vigueur en août 2026, et concernera également les entreprises suisses qui exportent des produits emballés vers l'UE. Pour être commercialisés dans l'UE, les emballages devront y être conformes. Pour cela, les entreprises devront s'inscrire dans les registres nationaux des États membres, apposer la

signalétique ad hoc sur leurs emballages, déclarer leurs flux d'emballages et assumer leurs coûts d'élimination. Des taux et des objectifs stricts s'appliqueront dès 2030.

La Suisse prépare également une réforme de son ordonnance relative aux emballages afin d'harmoniser sa réglementation avec les nouvelles exigences européennes. Nous vous recommandons d'étudier au plus vite les nouvelles normes, afin de garantir votre accès au marché en Suisse et dans l'UE. Nous nous ferons un plaisir de conseiller votre entreprise sur la stratégie à adopter.

Judith Jaekel

## Sécurité des produits pour les produits simples

Aux termes de la loi fédérale suisse sur la sécurité des produits (LS-Pro), peuvent être mis sur le marché les produits qui présentent un risque nul ou minime pour la santé ou la sécurité des utilisateurs ou de tiers lorsqu'ils sont utilisés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles.

Les produits complexes ou dangereux dangereux sont soumis à des normes et prescriptions prescriptions de sécurité qu'il convient d'appliquer. Leur conformité est alors le plus souvent attestée par une «déclaration de conformité CE». Pour les produits présentant un risque spécifique important, il est même obligatoire de faire contrôler la conformité par une tierce partie indépendante (organisme notifié). Les produits qui ne sont pas soumis à de telles exigences doivent simplement correspondre à l'état des connaissances et de la technique.

Neosys peut se charger d'effectuer les évaluations correspondantes. Aux termes de la loi, il doit être tenu compte:

- de la durée d'utilisation indiquée ou prévisible du produit
- de l'action que le produit peut avoir sur d'autres produits
- du fait que le produit sera, dans certaines circonstances, utilisé par des consommateurs «non avertis» (p. ex. des enfants, etc.).

Souvent, une analyse de risque du produit est effectuée afin d'identifier les situations critiques pouvant survenir lors de l'utilisation et de définir des mesures de sécurité. Un exemple tout à fait de circonstance: Neosys a récemment évalué un réchaud à bougies. Une analyse de risque réalisée selon le règlement (UE) 2024/3173 a permis d'établir que l'appareil présentait un petit nombre de risques modérément élevés, lesquels pouvaient être maintenus à un niveau acceptable par l'ajout d'une signalétique et de remarques ad hoc dans la notice d'utilisation.

Jürg Liechti

## Protection de la santé en entreprise

La législation sur le travail (OLT 3) fait de la protection de la santé en entreprise (y c. les maladies professionnelles et la santé physique et psychique) une obligation pour toutes les entreprises. Sur le volet ergonomie, l'objectif est de garantir une adaptation optimale des conditions de travail, que ce soit dans les bureaux, les laboratoires ou les ateliers:

- Sur le plan technique: des bureaux, tables et chaises réglables en hauteur, des écrans à hauteur des yeux et un éclairage non éblouissant sont indispensables.
- Sur le plan organisationnel: la rotation des postes et les micro-pauses évitent les sollicitations unilatérales et les postures forcées.
- Sur le plan individuel: instructions sur les techniques de travail ergonomiques.



Une protection de la santé moderne adopte une approche globale:

1. Évaluation des risques: identification systématique de tous les risques (LAA/CFST)
2. Promotion de la santé en entreprise: équilibre entre efforts et ressources, formation des cadres, détection précoce des mauvaises positions et promotion du bien-être

3. Santé psychique: prévention du stress grâce à des horaires de travail flexibles et à une bonne communication, promotion de méthodes de travail résilientes

En résumé: investir dans la protection de la santé permet de réduire les absences et les coûts, et rend l'entreprise plus attractive.

Sarah Gysin

## Révision des normes ISO 9001:2026 et 14001:2026 sur les systèmes de management

Les révisions des normes ISO 9001:2026 et 14001:2026 accordent une place accrue au cycle de vie, à la gestion du changement et à une culture éthique dans les entreprises.

### Révision de la norme ISO 14001:2026

La future norme donnera une importance concrète à l'analyse du contexte de l'organisation<sup>i</sup> en accordant plus de poids aux conditions environnementales et à leurs interactions<sup>ii</sup>.

Sont pris en compte la pollution environnementale, la disponibilité des ressources, le changement climatique, la biodiversité et la santé des écosystèmes.

Le cycle de vie complet est mis en avant. Les résultats de l'analyse environnementale sont intégrés aux processus d'exploitation par un ajustement des infrastructures et par des instructions de travail et des formations. Pour que le système de management soit efficace, tous ces éléments doivent être inclus dans les objectifs, la gestion des risques et la planification des audits. En cas de nouvelles installations, des critères d'achat permettront de vérifier si la consommation d'énergie ou les émissions évoluent. On évaluera en parallèle le risque de nouvelles situations d'urgence ou les besoins en formation.

La révision précise les exigences applicables en matière de planification et de pilotage des modifications: celles-ci doivent être planifiées, évaluées et pilotées, et non simplement appliquées. On vérifiera si les ajustements opérés sont associés à des risques et comment inclure ces derniers dans l'évaluation des risques. De cette façon, on pourra également identifier les situations d'urgence susceptibles d'apparaître compte tenu des changements apportés aux activités, aux processus ou aux conditions générales et d'avoir un impact sur l'environnement.

### Révision de la norme ISO 9001:2026

La future norme va renforcer la prise en compte de l'analyse du contexte dans les processus d'exploitation. Afin de promouvoir une culture de la qualité, la compétence en matière de comportement éthique incombe aux cadres de direction<sup>iii</sup>. Toutefois, la révision n'apporte pas de définition plus précise. Les lignes directrices ISO 26000:2021<sup>iv</sup> fournissent quelques repères dans leur section 4.4. Les organisations auront le choix entre plusieurs leviers (culture ou politique d'entreprise, mécanismes de surveillance et de contrôle). Le comportement éthique sera pleinement intégré aux révisions du système de management et pourra ainsi être efficacement piloté.

La révision traite des risques et des opportunités dans des sections distinctes<sup>v</sup>. L'évaluation systématique des risques et des opportunités pose des difficultés méthodologiques à de nombreuses entreprises. Les analyses PESTEL aident à recenser les facteurs externes et ainsi à identifier les risques et les opportunités et définir des mesures.

### Conclusion

Les nouvelles normes vont renforcer le rôle de pilotage organisationnel des systèmes de management et conférer davantage d'utilité opérationnelle aux analyses du contexte, des risques et des opportunités. Neosys aide les organisations à transposer ces changements dans la pratique.

<sup>i</sup> ISO/FDIS 14001:2026, annexe A, A4.1 section 3 ss.

<sup>ii</sup> ISO/FDIS 14001:2026, chapitre 4.2, remarques 1 & 2

<sup>iii</sup> ISO/DIS 9001:2026, chapitre 5.1, lettre i)

<sup>iv</sup> ISO 26000:2021, chapitre 4.4

<sup>v</sup> ISO/DIS 9001:2026, chapitre 6.1.3

Matteo Baschera

## News

### Introduction à la VSME pour les PME

Date: le 7 mai 2026

Lieu: Neosys AG, 4600 Olten

inscription dès maintenant sur

[www.neosys.ch/aktuell/veranstaltungen/](http://www.neosys.ch/aktuell/veranstaltungen/)

### Séminaire afterwork sur RisCare

Date: le 13 novembre 2026

Lieu: Neosys AG, 4600 Olten

Inscriptions ouvertes sur

[www.neosys.ch/aktuell/veranstaltungen/](http://www.neosys.ch/aktuell/veranstaltungen/)

### Cours de base Swissmem pour les responsables environnement

Date: 1<sup>re</sup> partie (3 jours): du 25 au 27 août 2026

2<sup>e</sup> partie (2 jours): du 15 au 16 septembre 2026

La formation incontournable pour les spécialistes de l'environnement en entreprise. Orientée pratique, exhaustive et efficace